Programme PAGOF de formation au journalisme de données Dans les bureaux d'Alkhatt

JOUR 4

Tunis | 25-30 juin 2018



Formateurs: Monia Ben Hamadi,
Marianne Bouchart, et Malek El Khadhraoui







Rappels des rendus à finir pour samedi:

- Une fiche projet,

- Un pitch,

- Une fiche editorial avec:
- Un angle éditorial pour votre projet,
 - Une liste de données,
- Une description de votre public
- Un project plan et budget

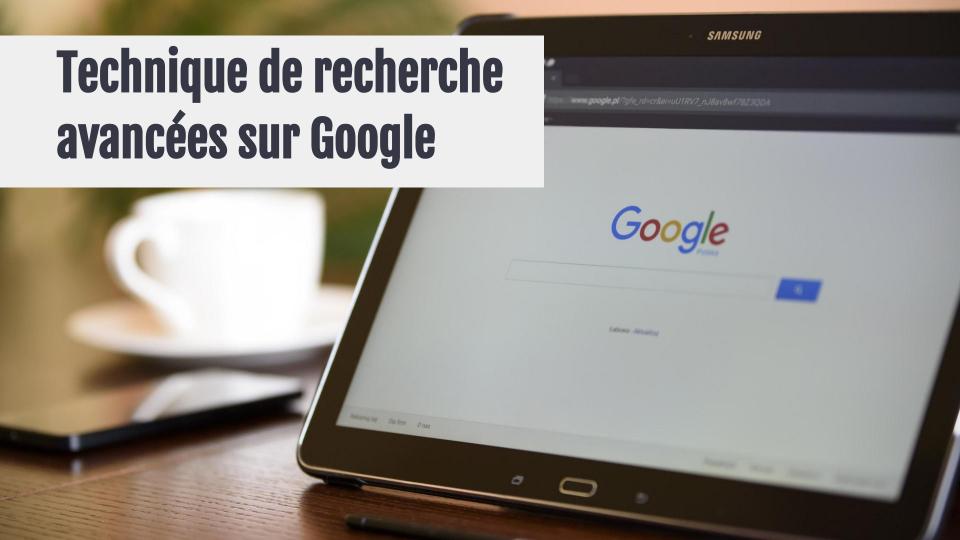


Nos objectifs pour le jour 4:

- Decouvrir d'autres moyens d'obtenir des données
- Comprendre les différents formats de données
- S'amuser avec les statistiques!

Comment obtenir des données?





Les opérateurs Google sont là pour vous aider

site:ooredoo.com (sans les www)

filetype:PDF pour des PDF (rapports, communiqués de presse, documents, etc.)

filetype:CSV et **filetype:XLS** pour des fichiers tableurs du type Excel

filetype:shp pour des données géographiques **filetype:MDB**, **filetype:SQL**, **filetype:DB** pour des extraits de bases de données

Vous pouvez aussi utiliser: **inurl:downloads site:data.gov.uk** pour trouver tous les fichiers téléchargeables

Bonus:

Trouver des personnes, contacts, sources: site:uk.linkedin.com Company Name

Trouver des images: site:flickr.com deforestation

Meme sur Facebook: site:facebook.com pollution



site:ooredoo.com filetype:pdf

Q

Tous Images Actualités Plus Paramètres Outils

Environ 314 résultats (0,22 secondes)

[PDF] Qatar Telco Ooredoo 'A-' Rating Affirmed; Outlook Stable

ooredoo.com/uploads/misc/20160111_Ooredoo_RU.PDF ▼ Traduire cette page 11 janv. 2016 - Ooredoo's liquidity has improved, in our view, as the company has further increased its significant cash balances and maintained a balanced ...

[PDF] Capital Markets Day 2015 - Ooredoo

ooredoo.com/.../Ooredoo_capital_markets_day_2015_full_present... ▼ Traduire cette page 25 mai 2015 - Ooredoo (parent company Ooredoo Q.S.C.) and the group of companies which it forms part of ("Ooredoo Group") cautions investors that certain ...

[PDF] corporate participants - Ooredoo

ooredoo.com/.../Ooredoo_analyst_presentation_2012_Q3_transcri... ▼ Traduire cette page 22 oct. 2012 - Operator. Thank you for standing by and welcome to 9M Q3 2012 Qtel Results call. At this time all participants are in listen-only mode. There.

[PDF] Operating Results by Operations in QR Millions - Ooredoo

ooredoo.com/.../Ooredoo_Analyst_Presentation_2014_Q3_Supp_... ▼ Traduire cette page 27 oct. 2014 - Qatar, Revenue, 1,639.3, 1,645.8, 1,729.7, 1,706.0, 1,796.2, 1,783.5, 5,285.7, 4,860.3





water Tunisia





Articles

About 264,000 results (0.05 sec)



Any time

Since 2018

Since 2017

Since 2014

Custom range...

Sort by relevance

Sort by date

✓ include patents

include citations



Create alert

Effects of water temperature on growth and sex ratio of juvenile Nile tilapia Oreochromis niloticus (Linnaeus) reared in geothermal waters in southern **Tunisia**

MS Azaza, MN Dhraief, MM Kraiem - Journal of thermal Biology, 2008 - Elsevier Growth of juvenile Nile tilapia. Oreochromis niloticus (Marvut strain) was studied under laboratory conditions. Four thermal regimes (22, 26, 30, and 34° C) were tested on 480 20day-old fry. Significant (P< 0.05) effects of temperature on growth were observed. Results ...

☆ ∑∑ Cited by 144 Related articles All 5 versions

Diagenesis and formation water chemistry of Triassic reservoir sandstones from southern Tunisia

S Morad, HNB Ismail, LF Ros, IS Al-Aasm... - 1994 - Wiley Online Library The fluvial Triassic reservoir subarkoses and arkoses (2409 · 5-2519 · 45 m) of the El Borma oilfield, southern Tunisia, were subjected to cementation by haematite, anatase, infiltrated clays, kaolinite and K-feldspar at shallow burial depths from meteoric waters. Subsequently ...

☆ 99 Cited by 106 Related articles All 2 versions

Effects of water deficit on olive trees cv. Chemlali under field conditions in arid region in Tunisia

CB Ahmed, BB Rouina, M Boukhris - Scientia Horticulturae, 2007 - Elsevier Water scarcity in the Mediterranean basin in addition to the extension of irrigated lands is one of the main factors limiting agricultural development. The need for supplementary irrigation of the Chemlali olive cultivar (Olea europaea L.) during summer and autumn ...

☆ 99 Cited by 101 Related articles All 5 versions

Ranking suitable sites for irrigation with reclaimed water in the Nabeul-Hammamet region (Tunisia) using GIS and AHP-multicriteria decision analysis

M Anane, L Bouziri, A Limam, S Jellali - Resources, Conservation and ..., 2012 - Elsevier The present study describes an innovative methodology to rank suitable sites for irrigation

[PDF] academia.edu







IMAGE OF THE DAY



A statue of a Buddha of a tree, Ayutthaya,

© Garret Suhrie/Tandem S

This is the profile of Gautai out of tree roots at an anci that's been overgrown in th







Exercice

- → A l'aide des opérateurs Google que vous venez de voir, et/ou de Google Scholars, trouvez au moins 2 fichiers/documents de données utile à votre projet
 - + BONUS: trouvez le revenue d'Ooredoo Group pour l'année 2017, document à l'appui

2 perles à gagner!

Mettez à jour la liste de données pour vos projets sur la fiche editoriale!

Comment obtenir des données?





MAINTENANT PARLONS D'EXTRACTION DE DONNÉES: QUAND LA DATA EST LÀ MAIS PAS DANS LE BON FORMAT

Definition





Article Discussion

Élections en Tunisie

Tous sur Wikipedia!

Résultats de l'élection présidentielle tunisienne du 25 octobre 2009

Béja 90,45 % 3,14 % 5,43 % 0,98 % 89,66 % Bizerte 88,14 % 5,45 % 3,94 % 2,47 % 89,17 % Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax I 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,32 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,85 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tonis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tozeur 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Circonscription +	Ben Ali +	Bouchiha +	Inoubli +	Brahim +	Participation +
Bizerte 88,14 % 5,45 % 3,94 % 2,47 % 89,17 % Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis II 88,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Ariana	84,16 %	7,18 %	6,07 %	2,59 %	88,50 %
Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Sfax II 87	Béja	90,45 %	3,14 %	5,43 %	0,98 %	89,66 %
Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,33 % Sfax II 87,25	Bizerte	88,14 %	5,45 %	3,94 %	2,47 %	89,17 %
Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax II 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Siliana 91,	Ben Arous	89,17 %	5,02 %	4,49 %	1,32 %	87,88 %
Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid <t< td=""><td>Gabès</td><td>88,23 %</td><td>5,73 %</td><td>4,12 %</td><td>1,92 %</td><td>90,81 %</td></t<>	Gabès	88,23 %	5,73 %	4,12 %	1,92 %	90,81 %
Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidia Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana <t< td=""><td>Gafsa</td><td>89,72 %</td><td>4,92 %</td><td>4,61 %</td><td>0,75 %</td><td>91,41 %</td></t<>	Gafsa	89,72 %	4,92 %	4,61 %	0,75 %	91,41 %
Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,	Jendouba	88,39 %	5,97 %	3,29 %	2,35 %	88,55 %
Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tozeur 9	Kairouan	88,76 %	4,78 %	4,53 %	1,93 %	90,37 %
Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 9	Le Kef	89,02 %	5,18 %	4,87 %	0,93 %	89,22 %
Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I	Kasserine	91,03 %	4,02 %	3,72 %	1,23 %	90,46 %
La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zagho	Kébili	91,07 %	5,47 %	3,01 %	0,45 %	92,42 %
Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan	Mahdia	89,35 %	5,85 %	3,69 %	1,11 %	87,25 %
Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger	La Manouba	88,13 %	4,74 %	5,39 %	1,74 %	89,16 %
Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Médenine	87,95 %	6,52 %	3,79 %	1,74 %	89,83 %
Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Monastir	93,88 %	3,25 %	2,09 %	0,78 %	91,42 %
Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Nabeul	89,22 %	4,45 %	4,06 %	2,27 %	88,39 %
Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sfax I	87,25 %	7,02 %	3,81 %	1,92 %	87,40 %
Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sfax II	88,36 %	4,98 %	4,74 %	1,92 %	88,33 %
Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sidi Bouzid	90,81 %	5,11 %	3,79 %	0,29 %	91,22 %
Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Siliana	91,10 %	6,08 %	1,88 %	0,94 %	90,13 %
Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sousse	92,37 %	4,18 %	2,39 %	1,06 %	90,53 %
Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tataouine	90,65 %	5,81 %	2,98 %	0,56 %	93,27 %
Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tozeur	92,57 %	4,83 %	2,18 %	0,42 %	89,86 %
Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tunis I	86,71 %	5,78 %	4,03 %	3,48 %	88,42 %
Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tunis II	89,76 %	4,85 %	4,12 %	1,27 %	86,25 %
	Zaghouan	89,93 %	4,80 %	3,72 %	1,55 %	90,77 %
Total 89,62 % 5,01 % 3,80 % 1,57 % 89,40 %	Étranger	94,85 %	2,72 %	1,66 %	0,77 %	90,25 %
	Total	89,62 %	5,01 %	3,80 %	1,57 %	89,40 %

```
→ C ① view-source:https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Élections_en_Tunisie
 88 <44 class="in-block"><span id="Pr.C3.A9sidentielle 2009"></span><span class="mw-headline" id="Présidentielle 2009">Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présidentielle 2009<Présid
    title=%C3%89lections en Tunisie&action=edit&section=5" title="Modifier la section : Présidentielle 2009" data-section="5" class="mw-ui-icon mw-ui-ico
    page">Modifier</a></span></h4>
 89 <div class="bandeau-section bandeau-niveau-detail loupe">Article détaillé : <a href="/wiki/%C3%89lection pr%C3%A9sidentielle tunisienne de 2009" title="Élect
    présidentielle tunisienne de 2009</a>.</div>
 90 <caption>Résultats de l'élection présidentielle tunisienne du 25 octobre 2009</caption>
 91 Circonscription
 92 <a href="/wiki/Zine el-Abidine Ben Ali" title="Zine el-Abidine Ben Ali">Ben Ali</a>
 93 <a href="/wiki/Mohamed Bouchiha" title="Mohamed Bouchiha">Bouchiha</a>
 94 <a href="/wiki/Ahmed Inoubli" title="Ahmed Inoubli">Inoubli</a>
 95 <a href="/wiki/Ahmed Brahim" title="Ahmed Brahim">Brahim</a>
 96 Participation
 97 <a href="/wiki/Gouvernorat de 1%27Ariana" title="Gouvernorat de 1/Ariana">Ariana</a>
 98 84.16 %
 99 7.18 %
100 6,07 %
101 2.59 %
102 88.50 %
103 <a href="/wiki/Gouvernorat de B%C3%A9ia" title="Gouvernorat de Béia">Béia</a>
104 90.45 %
105 3.14 %
106 5,43 %
107 0.98 %
108 89,66 %
109 <a href="/wiki/Gouvernorat de Bizerte" title="Gouvernorat de Bizerte">Bizerte</a>
110 88,14 %
111 5,45 %
112 3,94 %
113 2,47 %
114 89,17 %
115 <a href="/wiki/Gouvernorat de Ben Arous" title="Gouvernorat de Ben Arous">Ben Arous</a>
116 89,17 %
117 5,02 %
118 4,49 %
119 1,32 %
120 87,88 %
121 <a href="/wiki/Gouvernorat de Gab%C3%A8s" title="Gouvernorat de Gab%s">Gab%s</a>
122 88,23 %
123 5,73 %
124 4,12 %
125 1,92 %
126 90,81 %
127 <a href="/wiki/Gouvernorat de Gafsa" title="Gouvernorat de Gafsa">Gafsa</a>
128 89,72 %
129 4,92 %
130 4,61 %
131 0,75 %
132 91,41 %
133 4 ref="/wiki/Gouvernorat de Jendouba" title="Gouvernorat de Jendouba">Jendouba</a>
134 88,39 %
135 5,97 %
136 3,29 %
137 2,35 %
138 88,55 %
139 <a href="/wiki/Gouvernorat de Kairouan" title="Gouvernorat de Kairouan">Kairouan</a>
140 88.76 %
141 4,78 %
142 4.53 %
143 1.93 %
144 90,37 %
145 <a href="/wiki/Gouvernorat du Kef" title="Gouvernorat du Kef">Le Kef</a>
146 89.02 %
147 5.18 %
```





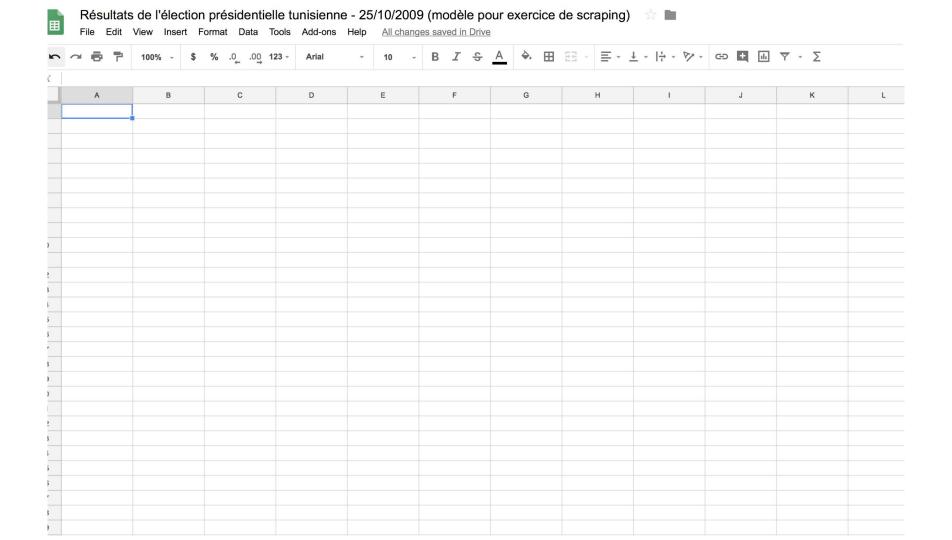
Article Discussion

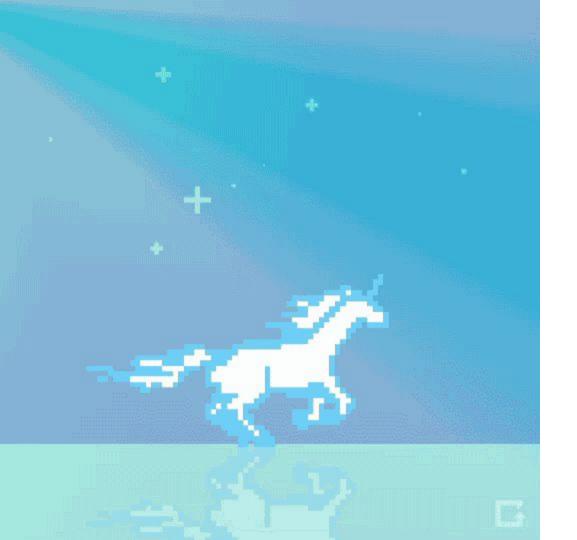
Élections en Tunisie

Tous sur Wikipedia!

Résultats de l'élection présidentielle tunisienne du 25 octobre 2009

Béja 90,45 % 3,14 % 5,43 % 0,98 % 89,66 % Bizerte 88,14 % 5,45 % 3,94 % 2,47 % 89,17 % Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax I 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,32 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tozeur 92,57 % 4,85 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tonis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tozeur 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Circonscription +	Ben Ali +	Bouchiha +	Inoubli +	Brahim +	Participation +
Bizerte 88,14 % 5,45 % 3,94 % 2,47 % 89,17 % Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis II 88,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Tunis II 89,76 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Ariana	84,16 %	7,18 %	6,07 %	2,59 %	88,50 %
Ben Arous 89,17 % 5,02 % 4,49 % 1,32 % 87,88 % Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Sfax II 87	Béja	90,45 %	3,14 %	5,43 %	0,98 %	89,66 %
Gabès 88,23 % 5,73 % 4,12 % 1,92 % 90,81 % Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,33 % Sfax II 87,25	Bizerte	88,14 %	5,45 %	3,94 %	2,47 %	89,17 %
Gafsa 89,72 % 4,92 % 4,61 % 0,75 % 91,41 % Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax II 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Siliana 91,	Ben Arous	89,17 %	5,02 %	4,49 %	1,32 %	87,88 %
Jendouba 88,39 % 5,97 % 3,29 % 2,35 % 88,55 % Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid <t< td=""><td>Gabès</td><td>88,23 %</td><td>5,73 %</td><td>4,12 %</td><td>1,92 %</td><td>90,81 %</td></t<>	Gabès	88,23 %	5,73 %	4,12 %	1,92 %	90,81 %
Kairouan 88,76 % 4,78 % 4,53 % 1,93 % 90,37 % Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidia Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana <t< td=""><td>Gafsa</td><td>89,72 %</td><td>4,92 %</td><td>4,61 %</td><td>0,75 %</td><td>91,41 %</td></t<>	Gafsa	89,72 %	4,92 %	4,61 %	0,75 %	91,41 %
Le Kef 89,02 % 5,18 % 4,87 % 0,93 % 89,22 % Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,	Jendouba	88,39 %	5,97 %	3,29 %	2,35 %	88,55 %
Kasserine 91,03 % 4,02 % 3,72 % 1,23 % 90,46 % Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tozeur 9	Kairouan	88,76 %	4,78 %	4,53 %	1,93 %	90,37 %
Kébili 91,07 % 5,47 % 3,01 % 0,45 % 92,42 % Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 9	Le Kef	89,02 %	5,18 %	4,87 %	0,93 %	89,22 %
Mahdia 89,35 % 5,85 % 3,69 % 1,11 % 87,25 % La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I	Kasserine	91,03 %	4,02 %	3,72 %	1,23 %	90,46 %
La Manouba 88,13 % 4,74 % 5,39 % 1,74 % 89,16 % Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zagho	Kébili	91,07 %	5,47 %	3,01 %	0,45 %	92,42 %
Médenine 87,95 % 6,52 % 3,79 % 1,74 % 89,83 % Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan	Mahdia	89,35 %	5,85 %	3,69 %	1,11 %	87,25 %
Monastir 93,88 % 3,25 % 2,09 % 0,78 % 91,42 % Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger	La Manouba	88,13 %	4,74 %	5,39 %	1,74 %	89,16 %
Nabeul 89,22 % 4,45 % 4,06 % 2,27 % 88,39 % Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Médenine	87,95 %	6,52 %	3,79 %	1,74 %	89,83 %
Sfax I 87,25 % 7,02 % 3,81 % 1,92 % 87,40 % Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Monastir	93,88 %	3,25 %	2,09 %	0,78 %	91,42 %
Sfax II 88,36 % 4,98 % 4,74 % 1,92 % 88,33 % Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Nabeul	89,22 %	4,45 %	4,06 %	2,27 %	88,39 %
Sidi Bouzid 90,81 % 5,11 % 3,79 % 0,29 % 91,22 % Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sfax I	87,25 %	7,02 %	3,81 %	1,92 %	87,40 %
Siliana 91,10 % 6,08 % 1,88 % 0,94 % 90,13 % Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sfax II	88,36 %	4,98 %	4,74 %	1,92 %	88,33 %
Sousse 92,37 % 4,18 % 2,39 % 1,06 % 90,53 % Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sidi Bouzid	90,81 %	5,11 %	3,79 %	0,29 %	91,22 %
Tataouine 90,65 % 5,81 % 2,98 % 0,56 % 93,27 % Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Siliana	91,10 %	6,08 %	1,88 %	0,94 %	90,13 %
Tozeur 92,57 % 4,83 % 2,18 % 0,42 % 89,86 % Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Sousse	92,37 %	4,18 %	2,39 %	1,06 %	90,53 %
Tunis I 86,71 % 5,78 % 4,03 % 3,48 % 88,42 % Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tataouine	90,65 %	5,81 %	2,98 %	0,56 %	93,27 %
Tunis II 89,76 % 4,85 % 4,12 % 1,27 % 86,25 % Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tozeur	92,57 %	4,83 %	2,18 %	0,42 %	89,86 %
Zaghouan 89,93 % 4,80 % 3,72 % 1,55 % 90,77 % Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tunis I	86,71 %	5,78 %	4,03 %	3,48 %	88,42 %
Étranger 94,85 % 2,72 % 1,66 % 0,77 % 90,25 %	Tunis II	89,76 %	4,85 %	4,12 %	1,27 %	86,25 %
	Zaghouan	89,93 %	4,80 %	3,72 %	1,55 %	90,77 %
Total 89,62 % 5,01 % 3,80 % 1,57 % 89,40 %	Étranger	94,85 %	2,72 %	1,66 %	0,77 %	90,25 %
	Total	89,62 %	5,01 %	3,80 %	1,57 %	89,40 %

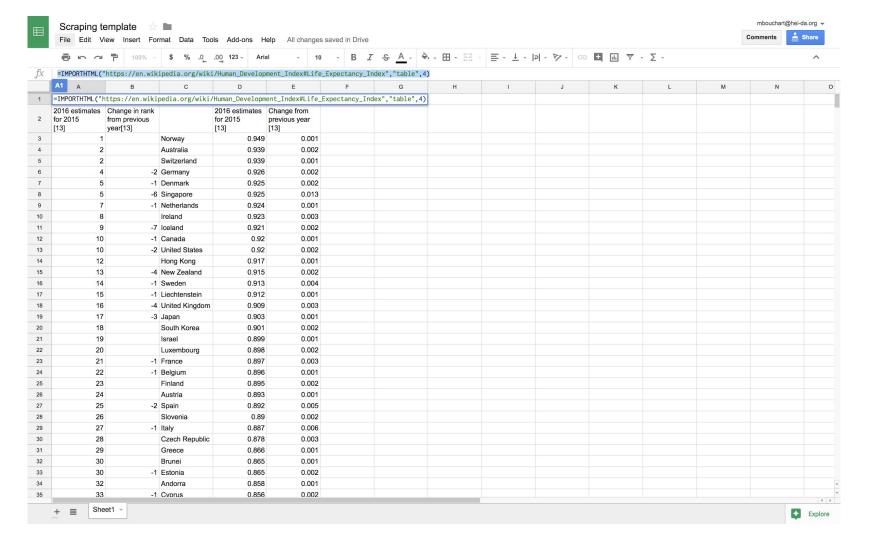




=importHTML("url","table",N)

Ou

=importHTML("url";"table";N)







bit.ly/PAGOF-Chrome-Scraper





Comprendre les différents formats de données

- Portable Document Format (PDF): tableaux qui contiennent des données mais qui sont sauvegardés au sein d'un document qui contient également du texte
- Document Excel (xls): les données sont sauvegardées dans un tableur lisible par le logiciel Microsoft Excel
- **Comma separated values (CSV):** fichier texte simple où chaque élément de donnée est séparé par une virgule

Comprendre les différents formats de données

Données "non structurées"

Information difficile à organiser par le biais d'outils traditionnels

- PDF (.pdf)
- Word (.doc, .docx)
- Images (.gif, .jpeg, .png, .bmp)

Données structurées lisibles par une machine

On peut l'organiser dans un tableur par exemple

- CSV (comma separated value)
- TSV (tab-separated values)
- Excel (.xls)

Comprendre les différents formats de données

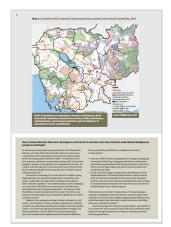
PDFs

Fait sur ordinateur (recherchable)

Tableau (structuré, recherchable)



Formats complexes (non structuré, recherchable)



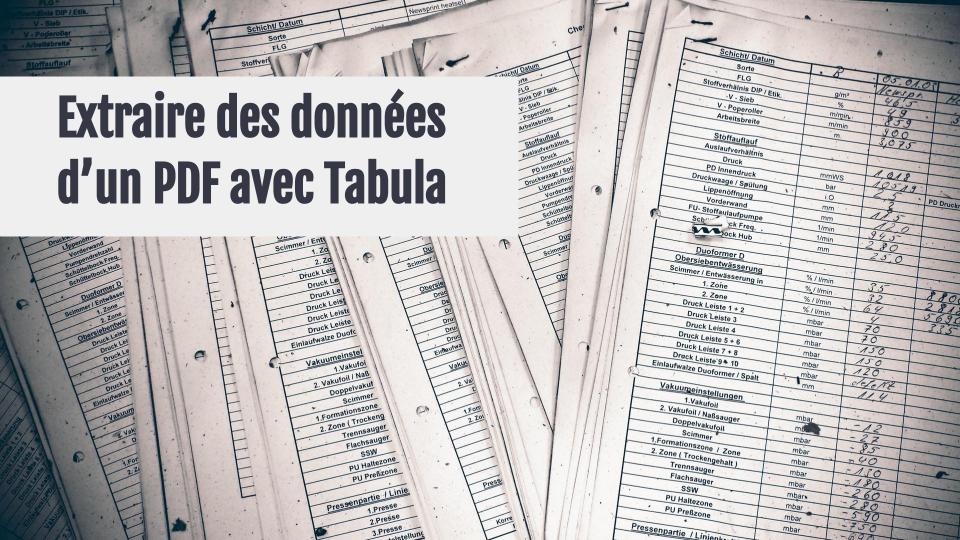
Images scannées Tableau (non structuré, non recherchable)

— N-I	Name of Street, and the Street					
RENTAS PERCENCIAS POR EL FARLAMENTARIO*						
PROCEDENCIA DE LAS REWTAS	CONCEPTS	nes				
	-	101.0				
-	THE RESERVE THE PARTY OF T	1000				
-	A	1000				
	Assessment Lanne					
nan-						
Section 1 and September 2	PROMETRICALS FOR SOF					

Copier et coller des données d'un tableau figurant sur un fichier PDF, ca marche pas!

- Outils gratuits en ligne (généralement utilisés pour des données en anglais):
 - o cometdocs.com
 - https://pdftables.com/
 - o zamzar.com
 - pdftoexcel.org
- Logiciel gratuit (à télécharger)
 - tabula.technology

Lecture supplémentaire: Outils pour extraire des données et du texte de PDFs - <u>A Review</u>, par Rufus Pollock (Avril 2016)



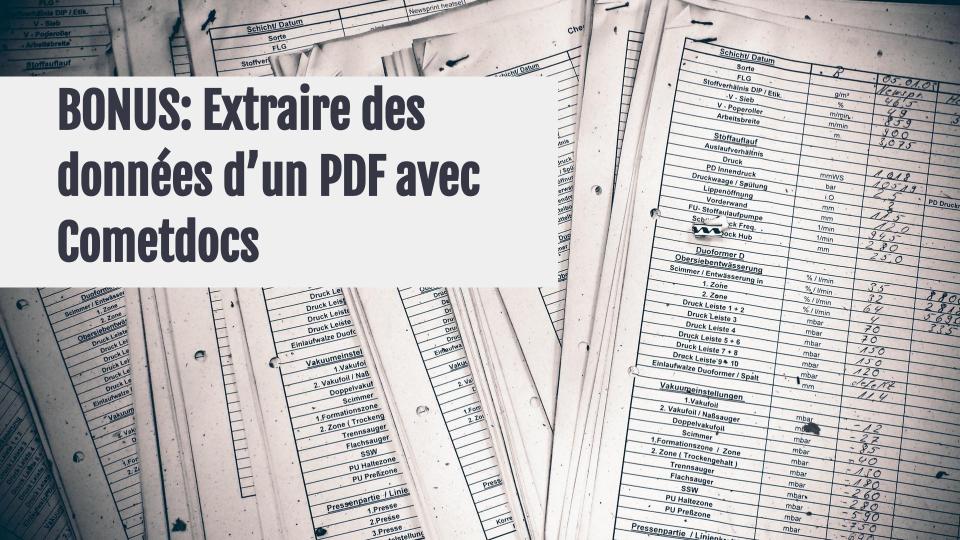
Utiliser Tabula

- 1. Rendez-vous sur http://tabula.technology/
- 2. Téléchargez le logiciel
- 3. Installez le logiciel sur votre machine
- 4. Ouvrez le logiciel
- 5. Une fenêtre navigateur s'ouvre, où vous importez votre fichier PDF
- 6. Ouvrez le fichier et utilisez le curseur pour sélectionner le tableau de données que vous voulez extraire
- 7. Sélectionnez Preview and Export
- 8. Changez la méthode d'Extraction de Stream pour Lattice si la données n'est pas disposées dans les bonnes cases
- 9. Cliquez sur Export (exporter) ou Copy to Clipboard (Copier sur le Tableau) et coller-le dans votre Google Sheets
- 10. Maintenant vous pouvez utiliser votre données dans un tableur!!

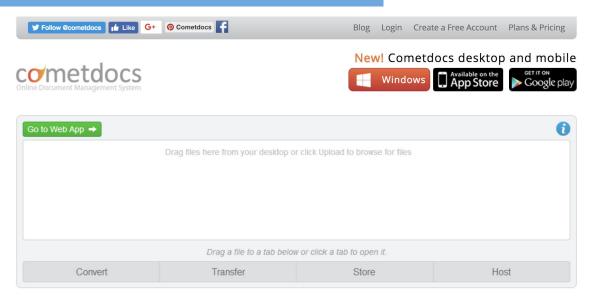
Exercice

→ Exportez deux tableaux de données depuis un PDF vers un CSV en utilisant Tabula

1 perle à gagner!



Allez sur cometdocs.com



Convert, Store and Share your documents

Convert your PDF files to Word, Excel, PowerPoint and more.

Convert various formats to PDF. Store & share your documents for free.

Cometdocs prides itself on providing the best document conversion in the business.



Faire appel à la communauté internet

experts qui pourraient vous aider!

Groupes Facebook, forums, etc. liés

à votre sujet OU fréquenté par des

Définition : Crowdsourcing

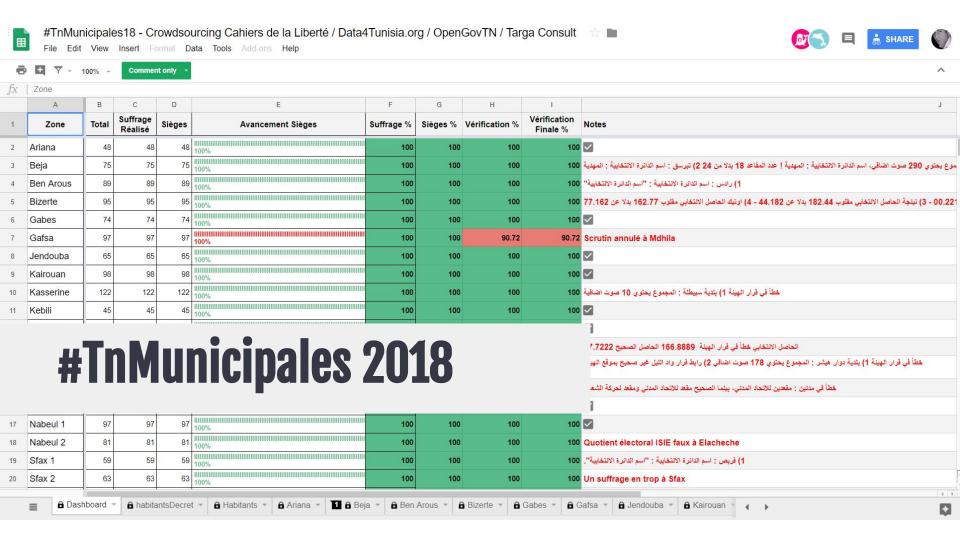
Ecrit par B.Bathelot, mis à jour le 8 février 2018.

Glossaires: Economie digitale | Environnement digital | Produit

Le crowdsourcing est la pratique qui correspond à faire appel au grand public ou aux consommateurs pour proposer et créer des éléments de la politique marketing (choix de marque, création de slogan, création de vidéo, idéation / co-création produit,...) ou même pour réaliser des prestations marketing (voir crowdsourcing terrain).

Dans le cadre du crowdsourcing, les prestataires professionnels ou amateurs peuvent alors être récompensés, rémunérés ou parfois uniquement valorisés lorsque leurs créations sont choisies par l'annonceur ou parfois simplement pour leur effort de participation.

Le crowdsourcing s'est surtout développé avec Internet qui favorise la sollicitation des consommateurs ou free lances par le biais de plateformes spécialisées.

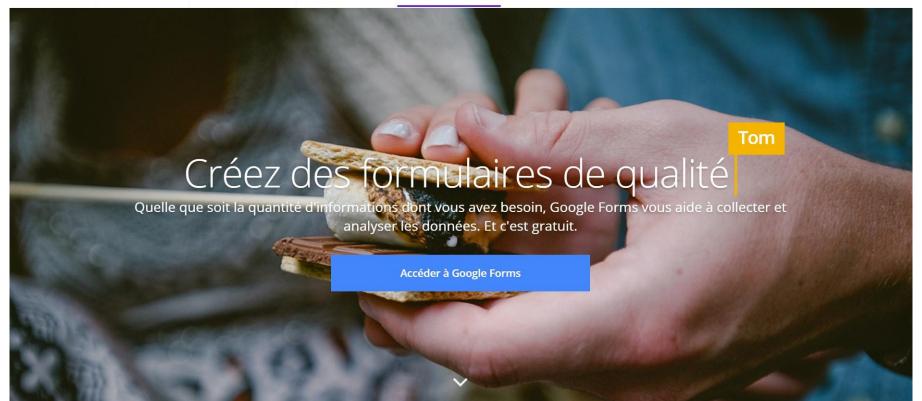


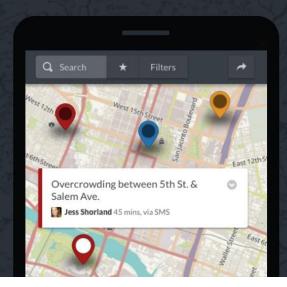












LIRE LA FOULE

Ne pas simplement obtenir les données. Obtenez toute l'histoire.

Créez votre premier déploiement gratuitement

Your email address

COMMENCER

ou contactez les ventes

ou télécharger le code open source de GitHub maintenant



GUINÉE MA VOIX COMPTE À Propos

Sondages

Articles

U-Reporters

Emplois

Nous Rejoindre



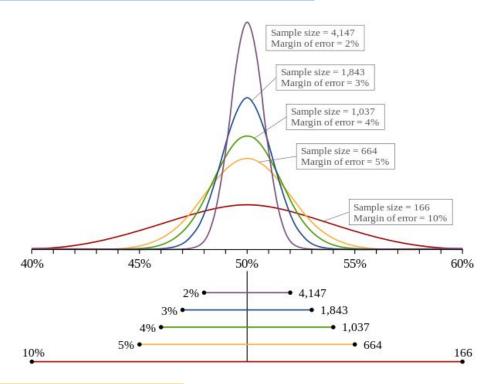


ptme, tratement arv, depistage, faible accès au

Conseils pour le crowdsourcing lors d'une collecte de données:

- Mettez-vous à la place de votre audience (quelles sont les questions qui leur donneraient envie de participer?)
- Posez des questions très spécifiques pour eviter les problemes lors de votre analyse des donnees (préférez les cases a cocher, les réponses à choix multiples plutôt -pour les villes par exemple - qu'une réponse en texte libre)
- Pensez à deux fois avant de demander le nom et l'adresse mail des gens
- N'y pensez pas à deux fois avant de demander l'âge, le sexe, la ville des contributeurs!
- Toujours inclure une question qui laisse les gens donner leur avis sur la question, le sujet de votre projet

Echantillonnage et marge d'erreur



A lire (en anglais): A Journalist's guide to
Opinion Poll
par British Polling Council



Comment obtenir des données?



Le droit d'accès à l'information



Le droit de l'accès à l'information est défini comme le droit de

dans n'importe quel média et indépendamment des frontières"

dans l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de

"rechercher, recevoir et transmettre de l'information et des idées

l'Homme (ONU, 1948)

STORIES

PARTICIPANTS

RESOURCES

THEMES ABOUT ▼

③



STORIES

PARTICIPANTS

RESOURCES

THEMES

ABOUT ▼

Home Participants Tunisia

Tunisia

Joined 2014

The following text was contributed by the Government of Tunisia.



VIEW MORE S

Current Commitments

20 Reviewed Commitments

Starred Commitments

0 starred commitments

Current Action Plan Thematic Focus

67% E-GOVERNMENT

53% LEGISLATION & REGULATION

40% PUBLIC SERVICE DELIVERY

Commitment Completion

The IRM has evaluated commitment completion overall.

20% MID TERM PERCENTAGE

01 JOINING THE EXTRACTIVE INDUSTRIES TRANSPARENCY INITIATIVE "EITI" (2016)	▼
02 MODERNIZING THE REGULATORY FRAMEWORK TO ENFORCE THE RIGHT TO ACCESS TO INFORMATION (2016)	•
03 THE COMPLETION OF THE LEGAL AND REGULATORY FRAMEWORK OF OPEN DATA AT THE NATIONAL LEVEL (2016)	•
04 IMPROVE THE TRANSPARENCY AND LOCAL GOV OPENNESS (2016)	•
05 ENHANCE THE TRANSPARENCY IN THE CULTURAL SECTOR: "OPEN CULTURE" (2016)	•
06 ENHANCE THE TRANSPARENCY IN THE ENVIRONMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT SECTOR (2016)	•
07 ENHANCING TRANSPARENCY IN THE TRANSPORT SECTOR (2016)	•
08 PROMOTING FINANCIAL AND FISCAL TRANSPARENCY (2016)	•
09 ELABORATING A LEGAL FRAMEWORK FOR CITIZEN'S PETITIONS (2016)	•
10 DEVELOPING AN INTEGRATED ELECTRONIC CIVIL PETITION AND CORRUPTION REPORTING PLATFORM (2016)	▼

Global Right to Information Rating



The RTI Rating analyses the quality of the world's access to information laws





HOME | COUNTRY DATA | INTERNATIONAL INSTITUTIONS | METHODOLOGY | NEWS & REPORTS | ABOUT

Country Data

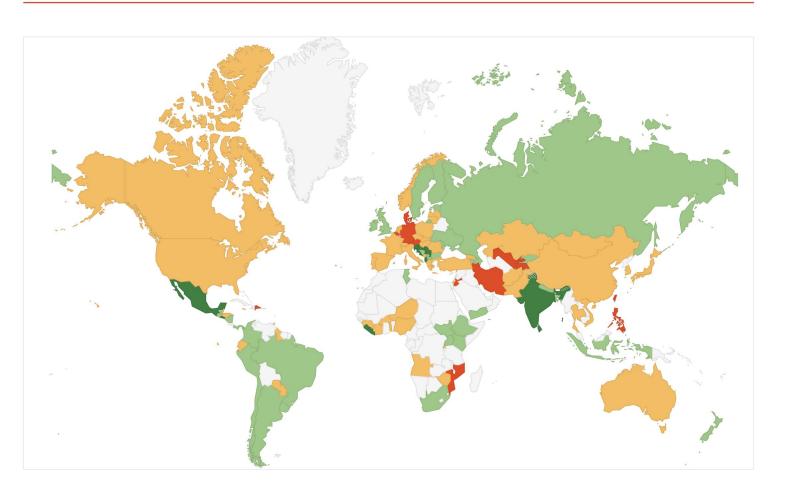
On this page you can find the results of the Global Right to Information Rating. The scores are organised by category. You can reorder the table to sort countries by name, by the date their RTI law was first passed or by their score on a particular category by clicking on the blue row at the top.

For an indicator-by-incidator breakdown of a country's score, click on the country's name. You can also click on the far right column for an excel sheet with that country's results.

You can also view the country results by category here.

The International RTI Rating assesses each legal framework according to 61 indicators. You can view the country results by indicator here.

RANKING POSITION	COUNTRY	DATE	RIGHT OF ACCESS	SCOPE	REQUESTING PROCEDURES	EXCEPTIONS & REFUSALS	APPEALS	SANCTIONS & PROTECTIONS	PROMOTIONAL MEASURES	TOTAL	LAW	csv
1	Mexico	2002	6	30	28	28	26	4	14	136	٨	×
2	<u>Serbia</u>	2003	5	30	22	26	29	7	16	135	٨	×
3	<u>Sri Lanka</u>	2016	5	28	26	23	29	4	16	131	٨	×
4	Slovenia	2003	3	30	26	25	28	4	13	129	L	X



The following information is a walk-through on how the scores are obtained. $\overline{\text{Tunisia}}$

Name of law: Loi organique n°22-2016 du 24 Mars 2016 relative au droit

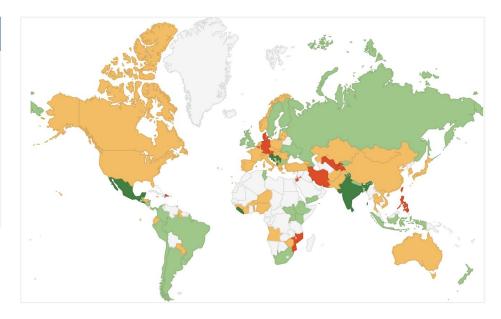
d'accès à l'information First adopted : 2011

Last modified: 24 March 2016

RTI Rating last updated: 28 September 2016

Download Report	x
Download Law	a

SECTION	MAX SCORE	SCORE
Right of Access	6	5
Scope	30	28
Requesting procedures	30	22
Exceptions	30	25
<u>Appeals</u>	30	23
Sanctions	8	2
Promotional measures	16	15
TOTAL	150	120



Loi d'accès à l'information



A qui vous pouvez demander des infos?

- Toutes les administrations publiques (Présidence de la République, ministère, Parlement, organismes sous tutelle, entreprises et établissements publics, instances...)
- Personnes de droit privé chargées de gestion d'un service public
- ONG et associations bénéficiant d'un financement public

Avant de faire une demande d'information vérifiez si elle n'est pas déjà publiée.

Les organismes concernés sont obligés de publier un tas d'informations qui concernent le "public" (souvent ils ne le font pas, mais on ne sait jamais) :

Chercher des infos sur les sites des ministères est un parcours du combattant (même avec de jolis sites faits pour leurs bailleurs de fonds).

Exemple: http://fr.data.gov.tn/

Mauvais exemples:

- http://www.sicad.gov.tn/Fr/Acces-aux-documents-administratifs_11_54 (inaccessible)
- http://opendata.interieur.gov.tn/users/login (il faut se connecter pour les contacter)
- http://opendata.interieur.gov.tn/article/liste-des-cadres-charges-du-dossier-d-acces-a-l-information-au-ministere-de-l-interieur (que des numéros fixes, pas d'adresse mail)
- http://www.openculture.gov.tn/pages/demande-d-information-et-recours (pas à jour, relatif au décret-loi 2011 et pas de la loi de 2016)
- Présidence de la république http://www.carthage.tn/
 - → Exercice collectif : Chercher des données dans les sites des ministères

Parmi les informations qui doivent être publiées :

- Programme et réalisation des activités
- Les marchés publics programmés
- Information liées aux finances publiques (détail des budgets, etc.)
- La liste nominative des chargés d'accès à l'information avec LEURS ADRESSES ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELLES

Comment effectuer une demande d'accès à

l'information?

Soit vous trouvez un modèle préétabli fourni par l'organisme concerné, Soit sur papier libre avec les mentions obligatoires prévues par la loi Mentions nécessaires à une demande d'accès à l'information :

- Nom, prénom, adresse (personne physique)
- Dénomination sociale et siège social (personne morale)
- Informations nécessaires concernant l'information demandée / Le motif de la demande n'est PAS obligatoire
- Modalité d'accès (consultation, copie, extraits...)

Comment envoyer sa demande d'information ?

- Déposer directement auprès de l'organisme concerné (le moyen le plus sûr)
- Envoyer par courrier avec accusé de réception
- Envoyer un fax (ça marche encore beaucoup dans l'administration tn !)
- Envoyer par courrier électronique avec accusé de réception

Les délais :

- 15 jours pour notifier en cas de demandes incomplète
- 20 jours pour répondre à la demande (ou 10 pour une consultation sur les lieux)
- 10 jours supplémentaires en cas de demandes multiples (prolongation justifiée avant les 20 jours légaux)
- Le refus doit être motivé (dépassé les délais, le silence vaut implicite)

A savoir : la loi limite les exceptions pour des raisons motivées de sécurité, données personnelles, etc.

Les recours :

- 20 jours pour un recours auprès de l'organisme
- 10 jours pour la 2ème réponse
- 20 jours pour un recours auprès de l'INAI
- 45 jours pour une réponse de l'INAI

https://www.facebook.com/INAITN/photos/pcb.394858477691890/39485798435 8606/?type=3&theater

30 jours pour faire appel auprès du Tribunal administratif (pour les 2 parties)

Comment faire lorsqu'il n'y a pas de loi d'accès à l'information dans mon pays ou lorsqu'elle n'est pas

respectée?

- On va chercher l'info dans un autre pays qui lui en a une

qui marche

- On va démarcher auprès de ONG et autres organisations

- On va parler aux experts

On compile les données nous même

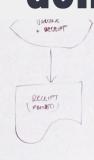


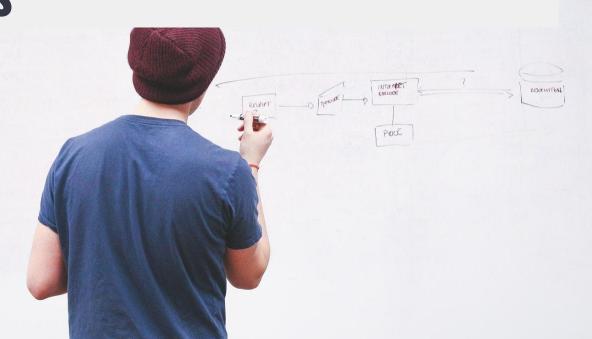


MAINTENANT QUE VOUS AVEZ DÉCOUVERT TOUS LES MOYENS DE TROUVER DES DONNÉES, IL FAUT LES COMPRENDRE!

Questions à vous poser une fois que vous avez trouvées vos données







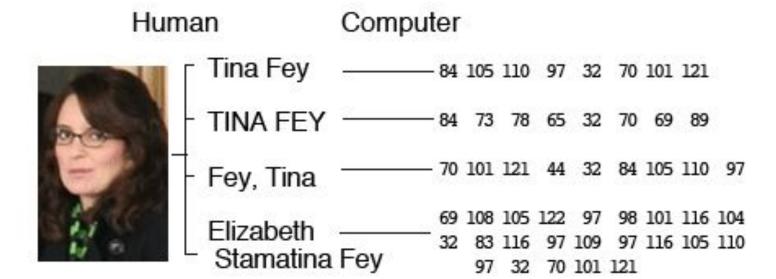
Les questions à se poser une fois qu'on a trouvé des données:

- D'où viennent ces chiffres?
- Qui a compilé ces données?
- Comment?
- A quelle fin ces données ont-elles été collectées?
- Comment savoir si elles sont complètes?
- Quels sont les démographiques?
- Est-ce le bon moyen de quantifier ce problème, ce sujet?
- Qui n'est pas inclu dans ces chiffres?
- Qui va avoir une mauvaise image ou perdre de l'argent à cause de ces données? Qui pourrait ne pas être content des résultats?

- Les données sont-elles consistentes, étaient-elles collectées par des personnes différentes? A quelle fréquences sont-elles collectées?
- Quels choix arbitraires ont été fait pour générer ces données ?
- Les données sont-elles confirmées par d'autres sources? Qui les a déjà analysées?
- Les données contiennent-elles des erreurs?
 Y-a-t'il plusieurs versions?
- Qu'est-ce que ces données pourraient prouver?









Qu'est-ce que la standardisation?

La standardisation de donnees

- 1. Titre de colonne en ligne 1
- 2. Toujours titrer ses colonnes!
- Lire les informations de source sur vos données
- 4. Assurez-vous qu'il n'y ait qu'un seul type de données par case!

Date
12 February 2012
12/2/2012
2/12/2012
12/2/12
12/feb/2012

	Données non standardisées			
Nom	Adresse	Fonction	Salaire	Ancienneté
Ali Seriati	15 Av Ben Ali, 1002 Tunis	Directeur Commercial	DT 1,200.00	7 novembre 1987
Sik Salem Sami	12 Avenue Ben Ali, Carthage	Dir Com	1200	7/11/1987
Rachid Ammar	25 Rue Ben Ali, l'Aouina	Directeur gén	DT1,500	7 Nov 1987
	Données standardisées			
Nom	Adresse	Fonction	Salaire DT	Ancienneté
Ali Seriati	15 Av Ben Ali, 1002 Tunis	Directeur Commercial	1 200.000	7/11/1987
Sami Sik Salem	12 Av Ben Ali, Carthage	Directeur Commercial	1 200.000	7/11/1987
Rachid Ammar	25 Rue ben ali, l'Aouina	Directeur Général	1 500.000	7/11/1987

Maintenant que vos donnees sont propres et pretes a l'emploi. Qu'est-ce qu'on fait?

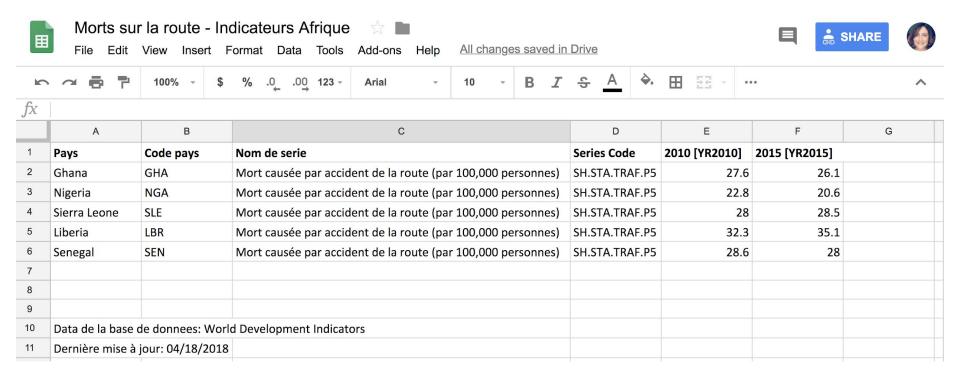


Comprendre des données





Jeu: combien de faits pouvez-vous trouver dans le tableau ci-dessous?





Que chercher dans des données?

Tendances

Contrastes

Anomalies/cas particuliers

Par exemple

"En moyenne, 1 européen sur 15 est totalement illétré"

Ce titre d'article est un peu effrayant. Il est aussi absolument vrai. Parmi les 500 million d'européens, 36 million ne savent probablement pas comment lire. Cependant, il faut aussi savoir que 36 millions d'européens sont agés de moins de 7 ans (données provenant d'Eurostat).

Quand vous parlez d'une moyenne, demandez-vous toujours "une moyenne de quoi?"

Enfin, utiliser des fréquences naturelles (comme "1 sur 5") est bien plus facile à comprendre pour vos auditeurs qu'un pourcentage (20%).

Data vs. Statistiques

La donnée est l'information pure depuis laquelle les **statistiques** sont déduites. Et inversement, les **statistiques** nous donnent une interprétation, un résumé de la **donnée**.

Si vous voulez comprendre un phénomène, vous avez besoin de **donnée**. La donnée peut être analysée et interprétée en utilisant des procédures statistiques qui répondent à la question "pourquoi" ou "comment". La donnée est utilisée pour créer des informations nouvelles.

On m'a donné des données ou des statistiques?

Données

- Chaque ligne représente une occurrence unique (par exemple le nombre de personnes mortes dans un accident de la route)
- Les chiffres necessitent une analyse pour etre utilises dans un article
- Elles vous permettent de faire ce que vous voulez avec les chiffres (de calculer ce que vous voulez, de comparer avec d'autres fichiers de donnees, etc.)

Statistiques

- Chaque ligne représente un groupe de chiffres (par exemple la moyenne des accidents de voiture par années sur Kibili)
- Je trouve des signes % ou des annotations telles que "moyenne", "pourcentage", etc.)
- Elles sont plus difficile a valider et vérifier car vous ne pouvez pas compter vous-même



Moyenne, médiane et mode

Moyenne: La moyenne est calculée en divisant la somme de toutes les valeurs de votre échantillon.

Par exemple, 300 + 400 + 500 = 1200. Divisez cela par 3 (le nombre de valeurs), et le résultat est 400. C'est la moyenne.

La moyenne est utile quand les valeurs sont relativement similaires, pour montrer les "tendances". Si la plupart des valeurs sont similaires et une valeur est bien plus élevée ou basse, la moyenne ne sera pas une bonne façon de communiquer sur vos données.

Médiane: la médiane est un nombre qui divise en 2 parties la population telle que chaque partie contient le même nombre de valeurs.

Si vos données comprennent quelques valeurs très élevées ou très basses par rapport aux autres (par exemple une personne gagne dix fois plus que les autres dans un groupe de trente personnes) alors la médiane peut être intéressante et un moyen adéquate de communiquer sur vos données. Attention, il faut mettre les données en ordre croissant ou decroissant, pas en vrac!

Pour trouver la médiane d'un groupe de valeurs, il faut les ordonner par ordre décroissant.

Si le nombre de valeurs est impair, la valeur directement au milieu est votre médiane.

Par exemple:

50, 300, 400, 500, et 5,000

La médiane est 400

Si le nombre de valeurs est pair, vous devez prendre les deux valeurs du milieu et faire leur moyenne (les additionner et diviser par deux). Par exemple:

300, 400, 500, et 600

Pour trouver la médiane je dois faire la moyenne de 400 et 500 (400 + 500 = 900, puis diviser par deux 900 / 2 = 450).

La médiane est 450

Mode: Utilisé moins souvent en journalisme qu'en statistiques, le mode est plus un indicateur qu'une mesure exacte.

Cependant il peut être utile pour déterminer une tendance dans la fréquence d'événements.

Le mode est la valeur la plus fréquente dans votre échantillon. Par exemple, dans les nombres 300, 400, 500, 400, 200 et 400, **400** est le mode — on le compte trois fois dans le groupe de six nombres.

Pourcentage

Un **pourcentage** est une façon d'exprimer le rapport (ou valeur relative ou proportion) des <u>effectifs</u> de deux ensembles au moyen d'une <u>fraction</u> de <u>cent</u>. Pour calculer le pourcentage, on divise un nombre par son ensemble et on multiplie par 100. Par exemple:

Dans une assemblée de 50 personnes, il y a 31 femmes.

Celles-ci représentent 62 % de l'assemblée car :

31/50 = 0.62 et $0.62 \times 100 = 62$



Calculez la **moyenne**, la **médiane** et le **mode** des salaires des 7 employés de cette entreprise, a 2 centièmes pres. Calculez aussi le **pourcentage** d'employés qui gagnent moins de 1000 Dt par mois.

Ecrire votre réponse sur un post-it avec votre nom

Employés	Salaire mensuel en dinars tunisien
Directeur	3000
Comptable	2000
Manager	1500
Employé 1	900
Employé 2	800
Employé 3	800
Secretaire	1,050

...et courez coller votre e bureau de



Who's the winner?





Attention corrélation

Quand deux variables bougent ensembles, on dit qu'il y a corrélation.

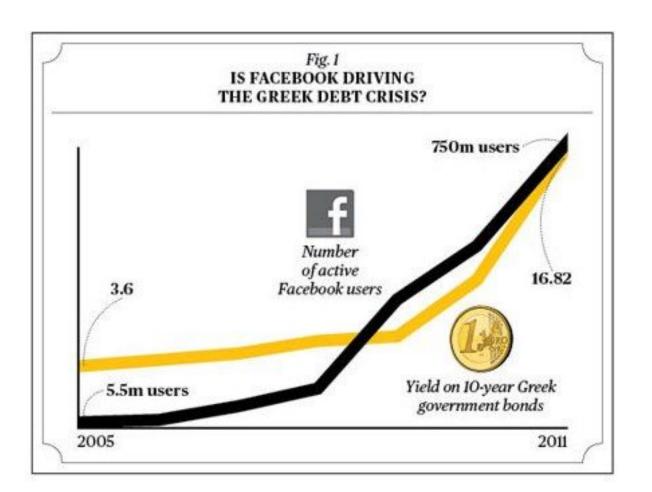
La **corrélation positive** veut dire que lorsqu'un variable monte ou descend, l'autre aussi (par exemple, le nombre d'exercices réussis et le nombre de perles sur votre bracelet).

La **corrélation négative** veut dire que les deux variables bougent dans des directions contraires (par exemple la vitesse d'une voiture et la durée du trajet).

Corrélation n'est pas une causalité

On parle de **causalité** quand le changement d'un variable altère le second. Par exemple, la température de l'air et la lumière du soleil (quand le soleil est à son apogée, la température est plus forte).

Mais attention: ce n'est pas parce que deux variables bougent de la même manière, que l'un cause l'autre!





Récapitulatif de nos objectifs pour le jour 4:

- Decouvrir d'autres moyens d'obtenir des données
- Comprendre les différents formats de données
- S'amuser avec les statistiques!



À demain!

TOMORROW, LET'S SHOW TEM HOW IT'S DONE.